



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PRÉFÈTE DU CHER

Préfecture  
Direction de la Réglementation  
et des Libertés Publiques  
Bureau des Usagers de la Route

☎ 02-48-67-36-11

fax : 02-48-67-36-35

**ARRÊTÉ N° 2015-1-0809 DU 07 AOUT 2015  
PORTANT RENOUELEMENT DE LA COMPOSITION  
DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE SECURITE ROUTIERE**

**La Préfète du Cher,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,**

Vu le Code de la Route, notamment ses articles R. 411-10 à R. 411-12 ;

Vu le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives ;

Vu l'arrêté n°2012-1-742 du 5 juillet 2012 portant renouvellement de la Composition de la Commission Départementale de Sécurité Routière ;

Vu les propositions formulées par L'association des Maires et le Conseil Départemental ;

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général,

**A R R E T E**

**ARTICLE I**

La commission départementale de la sécurité routière du Cher chargée de connaître les différents problèmes de la sécurité routière est présidée par Madame la Préfète du Cher ou son représentant.

Elle est composée ainsi qu'il suit :

**I – REPRESENTANTS DES SERVICES DE L'ETAT**

M. le Directeur Départemental des Territoires ou son représentant,  
M. le Colonel, Commandant du Groupement de Gendarmerie du Cher ou son représentant,  
M. le Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Cher ou son représentant,  
M. l'Inspecteur d'Académie du Cher ou son représentant,  
M. le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population ou son représentant,  
M. le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Cher ou son représentant,  
Mme le Chef du S.I.D.P.C. ou son représentant,

## **II – ELUS DEPARTEMENTAUX**

### **5 CONSEILLERS GENERAUX :**

**Titulaires :** M. Patrick BARNIER  
M. Philippe CHARRETTE  
Mme Marie-Pierre RICHER  
Mme Sophie BERTRAND  
M. Renaud METTRE

**Suppléants :** Mme Michelle GUILLOU  
M. Thierry VALLEE  
Mme Françoise LE DUC  
Mme Delphine PIETU  
M. Yann GALUT

## **III – ELUS COMMUNAUX**

### **4 MAIRES :**

**Titulaires :** M. Jean BALON, Maire de Chârost (Agréments)  
M. Denis MARDESSON, Maire d'Argent sur Sauldre (Déviation PL)  
M. Alain THEBAULT, Maire d'Allogny (Epreuves Sportives)  
M. Bruno MARECHAL, Maire de Levet (agréments fourrières)

**Suppléants :** Mme Bernadette GOIN, Maire de Berry-Bouy  
M. Philippe BULTEAU, Maire de Vignoux sur Barangeon  
Mme Marie-Françoise LOISEAU, Maire de Soye en Septaine  
Mme Marie-Josèphe RAIMBAULT, Maire de Sury en Vaux

## **IV – REPRESENTANTS DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET DES FEDERATIONS SPORTIVES**

### **Conseil National des Professions de l'Automobile – CNPA**

**Titulaires** M. Georges LAURENT – 7 bis Avenue Henri Brisson – 18100 VIERZON  
M. Joël MOIGNIER – Garage du Tacot –30 rue Félix Pyat – 18100 VIERZON  
**Suppléants** M. Fabrice MURAT – Carrosserie Murat – 136 bis avenue François Mitterrand –  
18000 BOURGES

### **Union Nationale des Indépendants de la Conduite – UNIC**

**Titulaire** M. Alain CAMUS – 1 bis boulevard de Juranville – 18000 BOURGES  
**Suppléant** M. Jérôme BARDIOT – 28 rue Armand Brunet – 18100 VIERZON

### **Chambre Nationale des Salariés Responsables dans l'Enseignement de la Conduite et de l'Education à la Sécurité Routière – CNSR**

**Titulaire** Mme Emilie LE FLEM – 3 bis rue du Prinal – 18000 BOURGES  
**Suppléant** Mme Jennifer GENEST – 3 bis rue du Prinal – 18000 BOURGES

### **Organisation des TPE et PME du Transport Routier - OTRE**

**Titulaire** M. Philippe HOUDRAY – 36 bis avenue des Prés le Roi – 18230 ST DOULCHARD  
**Suppléant** M. Damien HOUDRAY – 36 bis avenue des Prés le Roi – 18230 ST DOULCHARD

### **Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique – UFOLEP**

**Titulaire** M. Nicolas AUNEAU – 5 rue Samson – 18000 BOURGES  
**Suppléante** Mme Marie-Christine CHARTRAIN – 5 rue Samson – 18000 BOURGES

Fédération Française de Sport Automobile - FFSA

Titulaire M. Patrick DESBAIT – Village de Gionne – 18000 BOURGES

Suppléant M. Jean-Charles TISSIER – Boutilly – 18500 MARMAGNE

Fédération Française de Motocyclisme – FFM

Titulaire M. Denis LIBERT – 10 rue Vincent Dethare – 18000 BOURGES

Suppléant M. Loïc LEONCE – 2 Villers – 28310 FRESNAY L'EVEQUE

Comité Départemental de la Fédération Française de Cyclisme – FFC

Titulaire M. Philippe DALIX – 29 rue Salvador Allendé – 18000 BOURGES

Suppléant M. Alain JULIEN – 2 bis rue de la croix blanche – 18350 NERONDES

Fédération Française d'Athlétisme – FFA

Titulaire M. Christian NOIR – Les grands champs – 18120 BRINAY

Suppléant M. Pascal MARTIN – 15 rue C.N. Ledoux – 18000 BOURGES

Comité Départemental pour la Randonnée Pédestre dans le Cher

Titulaire M. Jacques PREVOST – 43 rue Henri Sellier – 18000 BOURGES

Suppléant M. Gilles BLANCHET – 51 rue de la République – 18230 SAINT-DOULCHARD

**V – REPRESENTANTS DES ASSOCIATIONS D'USAGERS**

La Prévention Routière

Titulaire M. Henri Di PIZZO – 6 rue Jean-Marie Djibaou - 18000 BOURGES

Suppléante Mme Edwige BONDEAU – 6 rue Jean-Marie Djibaou – 18000 BOURGES

Automobile Club du Centre

Titulaire Mme Lucette RAUDET – 5 route de Jou – 18110 VASSELAY

Suppléant M. Sylvain DUTOUYA – 40 avenue Jean Jaurès – 18000 BOURGES

Association pour la Prévention de la Mutuelle Assurance des Instituteurs de France - MAIF

Titulaire Mme Françoise COLEMAN – 14 rue Danton – 18000 BOURGES-ASNIERES

Suppléant Mme Annie LESDEMA

Association des Paralysés de France

Titulaire Mme Ghislaine VALLÉ – 39 route de Saint-Aignan – 45600 VIGLAIN

Suppléant M. Laurent MÉCHINEAU – 12 allée du Champs de Saint-Jean – 18230 SAINT-DOULCHARD

**ARTICLE II**

A l'initiative de Madame la Préfète du Cher, des personnalités compétentes dans les domaines d'activité de la commission et des sections qui la composent peuvent être associées à ses travaux, ainsi que les maires des communes intéressées.

Ces participants siègent avec voix consultative.

## **ARTICLE III**

La commission est organisée en 4 sections :

- \* Section 1 :  
Section chargée de donner un avis sur les agréments d'exploitation des établissements d'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière et des établissements destinés à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur ;
- \* Section 2 :  
Section chargée de donner un avis sur les autorisations d'épreuves ou de compétitions sportives et l'homologation des circuits destinés à la pratique des sports et loisirs motorisés ;
- \* Section 3 :  
Section chargée de donner un avis sur l'agrément des fourrières et des gardiens de fourrières ;
- \* Section 4 :  
Section chargée de donner un avis sur les itinéraires de déviation pour les poids lourds.

La composition de ces sections est fixée ainsi qu'il suit :

**Section 1**  
**chargée de donner un avis sur les agréments d'exploitation**  
**des établissements d'enseignement de la conduite des véhicules à moteur**  
**et de la sécurité routière et des établissements destinés à la formation des moniteurs**  
**d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur**

La présente section est présidée par le Préfet du Cher ou son représentant.

Elle est chargée de donner un avis sur :

- les agréments d'exploitation d'établissements d'enseignement de la conduite,
- les agréments d'établissements destinés à la formation de moniteurs d'enseignement de la conduite,
- l'agrément des personnes et des organismes dispensant aux conducteurs responsables d'infractions la formation spécifique à la sécurité routière.

Ses membres siègent avec voix délibérative.

### **I - REPRESENTANTS DES SERVICES DE L'ETAT**

M. le Directeur Départemental des Territoires (2 représentants),  
M. le Colonel, Commandant le Groupement de Gendarmerie du Cher ou son représentant,  
M. le Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Cher ou son représentant,  
M. le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Cher ou son représentant,  
Monsieur l'Inspecteur d'académie ou son représentant,

### **II - ELUS DEPARTEMENTAUX ET COMMUNAUX**

Un conseiller général et un maire, ou leur suppléant, pris parmi les élus départementaux et communaux siégeant au sein de la commission plénière.

### **III - REPRESENTANTS DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES**

#### Conseil National des Professions de l'Automobile - CNPA

Titulaire M. Georges LAURENT – 7 bis avenue Henri Brisson – 18100 VIERZON

#### Union Nationale des Indépendants de la Conduite – UNIC

Titulaire M. Alain CAMUS – 1 bis boulevard de Juranville – 18000 BOURGES

Suppléant M. Jérôme BARDIOT – 28 rue Armand Brunet – 18100 VIERZON

#### Chambre Nationale des Salariés Responsables dans l'Enseignement de la Conduite et de l'Education à la Sécurité Routière – CNSR

Titulaire Mme Emilie LE FLEM – agence ECF – 3 bis rue du Prinal – 18000 BOURGES

Suppléant Mme Jennifer GENEST – agence ECF – 3 bis rue du Prinal – 18000 BOURGES

#### Organisation des TPE et PME du Transport Routier - OTRE

Titulaire M. Philippe HOUDRAY – 36 bis avenue des Prés le Roi – 18230 ST DOULCHARD

Suppléant M. Damien HOUDRAY – 36 bis avenue des Prés le Roi – 18230 ST DOULCHARD

### **IV - REPRESENTANTS DES ASSOCIATIONS D'USAGERS**

#### La Prévention Routière

Titulaire M. Henri Di PIZZO – 6 rue Jean-Marie Djibaou - 18000 BOURGES

Suppléante Mme Edwige BONDEAU – 6 rue Jean-Marie Djibaou – 18000 BOURGES

#### Automobile Club du Centre

Titulaire Mme Lucette RAUDET – 5 route de Jou – 18110 VASSELAY

Suppléant M. Sylvain DUTOUYA – 40 avenue Jean Jaurès – 18000 BOURGES

#### **Section 2**

#### **chargée de donner un avis sur les autorisation d'épreuves ou compétitions sportives et les homologations de circuit destinés à la pratique des sports et loisirs motorisés**

La présente section est présidée par le Préfet du Cher ou son représentant.

Elle est chargée de donner un avis sur :

- les autorisations d'épreuves ou compétitions sportives,
- les homologations de circuits destinés à la pratique des sports et loisirs motorisés.

Ses membres siègent avec voix délibérative.

Pourront être associées aux travaux de cette section, avec voix consultative :

- le ou les élus des communes concernées par l'épreuve sportive ou par les itinéraires de déviation mis en place à cette occasion,
- le président de l'association organisatrice ou son représentant ,
- toute personnalité compétente dans les domaines traités par la présente section.

## **I - REPRESENTANTS DES SERVICES DE L'ETAT**

M. le Directeur Départemental des Territoires ou son représentant,  
M. le Colonel, Commandant le Groupement de Gendarmerie du Cher ou son représentant,  
M. le Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Cher ou son représentant,  
M. le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Cher ou son représentant,  
M. le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations ou son représentant,  
Mme le Chef du S.I.D.P.C. ou son représentant,

## **II - ELUS DEPARTEMENTAUX**

Un conseiller général ou son suppléant, pris parmi les élus départementaux siégeant au sein de la commission plénière.

## **III - ELUS COMMUNAUX**

M. Alain THEBAUT, maire d'Allogny ou son suppléant, désignés par l'association des Maires.

## **IV - REPRESENTANTS DES ORGANISATIONS SPORTIVES**

### Fédération Française de Sport Automobile - FFSA

Titulaire M. Patrick DESBAIT – Village de Gionne – 18000 BOURGES

Suppléant M. Jean-Charles TISSIER – Boutilly – 18500 MARMAGNE

### Fédération Française de Motocyclisme – FFM

Titulaire M. Denis LIBERT – 10 rue Vincent Dethare – 18000 BOURGES

Suppléant M. Loïc LEONCE – 2 Villers – 28310 FRESNAY L'EVEQUE

### Comité Départemental de la Fédération Française de Cyclisme – FFC

Titulaire M. Philippe DALIX – 29 rue Salvador Allendé – 18000 BOURGES

Suppléant M. Alain JULIEN – 2 bis rue de la croix blanche -18350 NERONDES

### Fédération Française d'Athlétisme – FFA

Titulaire M. Christian NOIR – Les grands champs – 18120 BRINAY

Suppléant M. Pascal MARTIN – 15 rue N.C. Ledoux – 18000 BOURGES

## **V - REPRESENTANTS DES ASSOCIATIONS D'USAGERS**

### Automobile Club du Centre

Titulaire Mme Lucette RAUDET – 5 route de Jou – 18110 VASSELAY

Suppléant M. Sylvain DUTOUYA – 40 avenue Jean Jaurès – 18000 BOURGES

**Section 3**  
**chargée de donner un avis sur**  
**l'agrément des fourrières et des gardiens de fourrières**

La présente section est présidée par le Préfet du Cher ou son représentant.

Elle est chargée de donner un avis sur :

- les agréments de fourrières,
- les agréments de gardiens de fourrières.

Ses membres siègent avec voix délibérative.

Pourront être associés aux travaux de cette section, avec voix consultative, le ou les élus des communes concernées et toute personnalité compétente ou intervenant dans la fonction fourrière.

**I - REPRESENTANTS DES SERVICES DE L'ETAT**

M. le Directeur Départemental des Territoires ou son représentant,  
M. le Colonel, Commandant le Groupement de Gendarmerie du Cher ou son représentant,  
M. le Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Cher ou son représentant,  
M. Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de la région Centre ou son représentant,

**II - ELUS DEPARTEMENTAUX ET COMMUNAUX**

Un conseiller général et un maire ou leur suppléant, pris parmi les élus départementaux et communaux siégeant au sein de la commission plénière.

**III - REPRESENTANTS DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES**

Conseil National des Professions de l'Automobile - CNPA

Titulaire M. Joël MOIGNIER – Garage du Tacot –30 rue Félix Pyat – 18100 VIERZON  
Suppléant M. Fabrice MURAT – Carrosserie Murat – 136 bis avenue François Mitterrand –  
18000 BOURGES

Union Nationale des Indépendants de la Conduite – UNIC

Titulaire M. Alain CAMUS – 1 bis boulevard de Juranville – 18000 BOURGES  
Suppléant M. Jérôme BARDIOT – 28 rue Armand Brunet – 18100 VIERZON

Organisation des TPE et PME du Transport Routier - OTRE

Titulaire M. Philippe HOUDRAY – 36 bis avenue des Prés le Roi – 18230 ST DOULCHARD  
Suppléant M. Damien HOUDRAY – 36 bis avenue des Prés le Roi – 18230 ST DOULCHARD

Chambre Nationale des Salariés Responsables dans l'Enseignement de la Conduite et de l'Education à la Sécurité Routière – CNSR

Titulaire Mme Emilie LE FLEM – 3 bis rue du Prinal – 18000 BOURGES  
Suppléant Mme Jennifer GENEST – 3 bis rue du Prinal – 18000 BOURGES

## **IV - REPRESENTANTS DES ASSOCIATIONS D'USAGERS**

### Automobile Club du Centre

Titulaire Mme Lucette RAUDET – 5 route de Jou – 18110 VASSELAY

Suppléant M. Sylvain DUTOUYA – 40 avenue Jean Jaurès – 18000 BOURGES

### Association des Paralysés de France

Titulaire Mme Ghislaine VALLÉ – 39 route de Saint-Aignan – 45600 VIGLAIN

Suppléant M. Laurent MÉCHINEAU – 12 allée du Champs de Saint-Jean –  
18230 SAINT-DOULCHARD

### **Section 4**

#### **chargée de donner un avis sur les itinéraires de déviation pour les véhicules poids lourds**

La présente section est présidée par le Préfet du Cher ou son représentant.

Elle est chargée de donner un avis sur toutes les décisions à prendre en matière de déviation pour les poids lourds afin d'éviter les ruptures d'itinéraires et les difficultés subséquentes.

Ses membres siègent à voix délibérative.

Pourront être associées aux travaux de cette section, avec voix consultative :

- le ou les élus des communes concernées,
- toute personnalité compétente dans le domaines traité par la présente section.

## **I - REPRESENTANTS DES SERVICES DE L'ETAT**

M. le Directeur Départemental des Territoires ou son représentant,

M. le Colonel, Commandant le Groupement de Gendarmerie du Cher ou son représentant,

M. le Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Cher ou son représentant,

M. le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Cher ou son représentant,

## **II - ELUS DEPARTEMENTAUX ET COMMUNAUX**

Un conseiller général et un maire ou leur suppléant, pris parmi les élus départementaux et communaux siégeant au sein de la commission plénière.

## **III - REPRESENTANTS DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES**

### Organisation des TPE et PME du Transport Routier - OTRE

Titulaire M. Philippe HOUDRAY – 36 bis avenue des Prés le Roi – 18230 ST DOULCHARD

SUPPLÉANT M. DAMIEN HOUDRAY – 36 BIS AVENUE DES PRÉS LE ROI – 18230 ST DOULCHARD

## **IV - REPRESENTANTS DES ASSOCIATIONS D'USAGERS**

### La Prévention Routière

Titulaire M. Henri Di PIZZO – 6 rue Jean-Marie Djibaou - 18000 BOURGES

Suppléante Mme Edwige BONDEAU – 6 rue Jean-Marie Djibaou – 18000 BOURGES

A l'initiative de Madame la Préfète du Cher, toute autre section spécialisée pourra être créée.



#### **ARTICLE IV**

La durée des membres de la présente commission est de 3 ans.

#### **ARTICLE V**

Le présent arrêté abroge l'arrêté suivant :

- l'arrêté n° 2012-1-742 du 5 juillet 2012 portant renouvellement de la Composition de la Commission Départementale de Sécurité Routière,

#### **ARTICLE VI**

Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture du Cher est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture du Cher et notifié à chaque membre désigné.

**La Préfète,  
Pour la Préfète et par délégation,  
Le Secrétaire général,**

**Signé : Fabrice ROSAY**